



Décembre 2018

Informations municipales

04 74 67 33 55

<http://www.rivolet.fr>

< Mardi : 7h30 – 12h > < Jeudi : 16h – 19h > < Vendredi : 10h – 12h30 >

► dans le bulletin ce mois-ci

Secrétariat
Conseil municipal
Inscriptions sur les listes électorales
Don du sang – Villefranche
Mutuelle communale - permanence mensuelle
Centre Communal d'Action Sociale
Boîte à lire
Téléthon
Vœux de la municipalité
Communiqué - Bécasse des bois
Le Rivolien - édition 2019
Auberge
Sou des écoles - vente sapins de Noël - fête de l'école
Valorisation de vos déchets verts
ASL – Trail de la Fontaine des ânes
ASL - Randonnée mensuelle

Dates à retenir

- 1 06/12 : Soirée jeudi tricot - Auberge
- 1 07 et 08/12 : Téléthon (Rivolet – Montmelas)
- 2 09/12 : Vente de sapins
- 2 12/12 : Don du sang - Villefranche
- 2 13/12 : Conseil municipal
- 2 14/12 : Blind test de fin d'année - Auberge
- 2 15/12 : Distribution des colis de Noël
- 3 15/12 : Bal folk avec le « Trad band des violons »- Auberge
- 3 16/12 : Randonnée mensuelle
- 3 19/12 : Atelier couture parent/enfant - Auberge
- 3 21/12 : Fête de l'école
- 4 21/12 : Permanence Mutuelle communale
- 4 31/12 : Soirée festive « entre amis » - Auberge
- 11/01/2019 : Vœux du Maire
- 5, 6 et 7/02/2019 : Broyage des végétaux



MAIRIE

Secrétariat

Le secrétariat de mairie sera **fermé du mercredi 26 décembre 2018 au matin jusqu'au vendredi 4 janvier 2019 inclus. Une permanence sera tenue par les élus le jeudi 27 décembre 2018 et le jeudi 3 janvier 2019 de 18h à 19h.**

Nous vous rappelons les **horaires d'ouverture au public, consultable sur le site internet de la commune de Rivolet <http://www.rivolet.fr> :**

Mardi de 7h30 à 12h

Jeudi de 16h à 19h

Vendredi de 10h à 12h30

Conseil municipal

Le Conseil municipal se déroulera **le jeudi 13 décembre à 20h** dans la salle de réunion de la mairie.

Inscription sur les listes électorales

Désormais, le délai d'inscription sur les listes électorales est porté à 8 semaines avant le scrutin. Pour 2019, ce délai est exceptionnellement porté à 6 semaines avant les élections européennes. Vous avez donc **jusqu'au samedi 30 mars 2019** pour vous inscrire sur les listes électorales de RIVOLET.

Si vous n'êtes pas encore inscrit, venez vous présenter en mairie aux heures d'ouverture au public.

Don du sang – Villefranche-sur-Saône

L'établissement Français du sang assure une collecte de sang **le mercredi 12 décembre**, salle des Echevins, 96 rue de la sous-préfecture à Villefranche.

Horaires : de 9h à 13h30 / 14h30 à 19h.

Mutuelle communale – Permanence mensuelle

Une permanence avec la conseillère SOLIMUT est tenue chaque mois. C'est le **4^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h30** en mairie de Rivolet.

Ce mois-ci, ce sera donc **le vendredi 21 décembre 2018**.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires à une éventuelle adhésion.

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

La **distribution des colis de Noël** à nos aînés aura lieu le **samedi 15 décembre 2018**.

Tous les membres du CCAS sont convoqués ce jour-là **en mairie à 9h30** pour répartir les groupes de visite.

Les personnes nées en 1943, susceptibles de recevoir le colis de Noël, peuvent se rapprocher du secrétariat de mairie au 04 74 67 33 55 afin d'éviter tout oubli d'attribution.

Boîte à lire

Une boîte à lire a été installée au cœur du village, en face à l'auberge. Elle est à la disposition de tous.

« Espace de livres – échanges », son fonctionnement est simple :

- on dépose un livre ou pas
- on prend un livre qui nous intéresse
- on lit le livre sur place ou on l'emporte

Ce principe est basé sur la confiance

Merci de respecter la boîte à lire

Téléthon

Cette année le Téléthon aura lieu les **7 et 8 décembre** prochains. Dans ce cadre, les 6 Com's organisent une marche nocturne **le vendredi 7 décembre**. Exceptionnellement les marcheurs de Rivolet partiront de la **Salle des Fêtes de Montmelas** à 19h pour se rendre au Domaine de Vauleine à la Croix de Fer à Rivolet où ils seront rejoints par les marcheurs des cinq autres communes et où leur sera servi le vin chaud. Puis le groupe rejoindra la salle des fêtes de Rivolet où il trouvera soupe à l'oignon, soupe de courge, gaufres, hot-dog, gâteaux et buvette.

Le lendemain **8 décembre**, dans cette même **salle des fêtes de Rivolet**, vous pourrez assister à une grande soirée qui débutera à 19h avec la fanfare « l'Echo de la Vallée du Morgon » suivi d'un spectacle dans lequel Charles TETARD et ses comparses proposent un concert avec un violon, une contrebasse, une guitare et des chants pour du texte, de la musique et de la poésie... Assiettes beaujolaises et buvette à partir de 19h.

Nous rappelons que le bénéfice de cette manifestation sera reversé au profit de l'A.F.M. L'association compte sur la participation massive des rivoliens. Pour tout renseignement, merci de contacter Christian BENOIT au 04 74 67 43 94.

Compte tenu de cette manifestation, la Municipalité n'organisera pas la traditionnelle marche aux lampions.

Vœux de la municipalité

Monsieur le Maire et son Conseil municipal vous présenteront leurs vœux le vendredi 11 janvier 2019 à 18h30 à la salle des fêtes. Ce sera l'occasion de partager la galette des rois et de lever nos verres à cette nouvelle année.

Communiqué – Bécasses des bois

Dans le cadre du réseau « Bécasses des Bois » de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (O.N.C.F.S.) et de la Fédération Nationale des Chasseurs (F.N.C.), des opérations nocturnes de comptage et de capture à l'aide d'un filet et d'un phare, vont être réalisées par les personnes habilitées de la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon. **Ces opérations ont lieu du 29 octobre 2018 au 12 janvier 2019.**

Pour tout contact : 04 78 47 13 33 – Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon.

Le Rivolien – édition 2019

Actuellement, la Municipalité élabore le prochain bulletin municipal édition 2019.

Dans ce cadre, nous sollicitons les Rivoliens pour savoir si certains d'entre vous souhaitent proposer des articles sur la vie du village, faire un portrait, communiquer sur des histoires/anecdotes de Rivolet, informer sur la gestion de la faune, la biodiversité, le patrimoine.... l'idée étant de soumettre une thématique à aborder.

Merci de faire votre proposition d'article au secrétariat de la mairie.

En fonction du nombre de propositions, le comité de rédaction peut être amené à faire des choix.

Auberge

Le **jeudi 6 décembre** : soirée « Jeudi TRICOT »

Le **vendredi 14 décembre à 19h** : blind test de fin d'année

Le **samedi 15 décembre au soir** : Bal folk avec le « Trad band des violons »

Les **14, 15 et 16 décembre** : menu « Sud-Ouest » avec cassoulet traditionnel (réservation recommandée)

Le **mercredi 19 décembre** : atelier « Couture parent/enfant » : déco de Noël (renseignement auprès de Karen MINOT)

Le **lundi 31 décembre** : soirée festive « entre amis » (réservation obligatoire)



ECOLE

Sou des Ecoles

- Vente de sapins de Noël dimanche 9 décembre

Le Sou des Ecoles de Rivolet organise une vente de sapins de Noël.

Les sapins seront à récupérer le **dimanche 9 décembre** sur la place de la mairie.

Ce jour-là, le Sou des Ecoles vous proposera une vente de décorations de Noël, sablés...

Buvette et crêpes sur place.

Vous pourrez également venir déguster **des assiettes d'huîtres**.

Une livraison des sapins est possible pour les personnes à mobilité réduite.

Renseignements : rivolet.soudesecoles@gmail.com ou 06 30 74 62 21.

- Fête de l'école

Nous vous informons que la fête de Noël aura lieu le **vendredi 21 décembre** à la **salle des fêtes à partir de 18h**. Vous êtes tous conviés pour découvrir le spectacle des enfants.



ENVIRONNEMENT

Valorisation de vos déchets verts

La commune mettra à votre disposition un « broyeur des végétaux » itinérant **le mardi 5, le mercredi 6 et le jeudi 7 février 2019**. Les frais de participation sont de 15€.

Pour tous renseignements, vous pouvez également contacter Annick THOMASSET (04 37 55 10 21) ou Christian BENOIT (04 74 67 43 94).



ASSOCIATIONS

Trail de la Fontaine des Ânes : message à destination des actuels et futurs bénévoles

La prochaine édition aura lieu le **SAMEDI 1^{er} juin 2019**. Comme vous pourrez le constater, la date retenue correspond au week-end de l'Ascension.

Nous avons opté pour le samedi (en lieu et place du dimanche). Le choix du samedi nous permet de penser que des concurrents qui voudraient venir de loin pourraient le faire facilement et profiter pleinement de leur week-end de 3/4 jours pour visiter notre Beaujolais.

Pour mener à bien cette manifestation, nous avons besoin d'aide, bien sûr !

Alors c'est simple. Que vous soyez déjà bénévole ou que vous souhaitiez le devenir, remplissez le formulaire ci-joint **avant le 10 décembre 2018** (voir marche à suivre sur le document). Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Pas besoin de compétences spécifiques, votre motivation et votre bonne humeur suffisent !

Contact Elodie Picard : 06 82 32 62 23

ASL – Randonnée mensuelle

En raison des fêtes de Noël, la randonnée mensuelle aura lieu **le dimanche 16 décembre**.

Départ à 9 heures, place Auderville.

Durée : environ 3 heures

**LA COMMUNE DE RIVOLET VOUS SOUHAITE UN JOYEUX NOEL
ET DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE**

La Mairie de Rivolet